

**Société Générale SCF**  
 Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros  
 Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX  
 479 755 480 RCS NANTERRE

**Rapport sur la qualité des actifs au 31 décembre 2018**  
**(Instruction n° 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés)**

**I. Prêts garantis. – Néant.**

**II. Expositions sur des personnes publiques**

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2018	Provisions au 31/12/2018	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2018
<b>France</b>			
Régions	861 563		
Départements	1 764 804		
Communes et Groupements de Communes	2 662 084		
Etablissements de Santé	1 099 344		
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	635 969		
Expositions garanties par une agence de credit export	1 840 897		
Souverain	394 276		
Autres	140 369		
<b>Belgique</b>			
Régions	165 000		
Expositions garanties par une region	130 000		
Expositions garanties par une agence de credit export	31 332		
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	108 564		
<b>Finlande</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	41 488		
<b>Danemark</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	15 161		
<b>Royaume-Uni</b>			
Expositions garanties par credit export	198 434		
<b>Norvège</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	67 430		
<b>Allemagne</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	475 430		
Expositions garanties par un Souverain	18 368		
<b>US</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	144 042		
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un Souverain	124 891		
<b>Qatar</b>			
Expositions garanties par un souverain	118 667		
<b>Institution Supranationale</b>			
Expositions garanties par une Institution Supranationale	197 600		
<b>Total</b>	<b>11 235 713</b>		

Dont expositions se rapportant à des contrats mentionnés au premier alinéa de l'article 6148-5 du code de la santé publique (en milliers d'euros)	Prêts Encours au 31/12/2018	Provisions au 31/12/2018	Dont encours des créances douteuses au 31/12/2018
France: Etablissements de Santé	76 997		

Durée résiduelle (arrondie au nombre d'années entier le plus proche)	Prêts Encours au 31/12/2018	Prêts Nombre au 31/12/2018
0	44 929	52
1	416 945	128
2	476 134	110
3	528 672	100
4	581 003	82
5	491 110	104
6	682 563	123
7	702 356	94
8	580 531	112
9	615 833	99
10	432 150	121
11	1 039 144	186
12	844 882	120
13	174 226	60
14	173 992	22
15	401 658	50
16	609 302	130
17	720 426	123
18	280 561	48
19	319 878	26
20	108 909	21
21	320 960	33
22	148 871	14
23	176 977	12
24	92 328	7
25	37 389	4
26	0	0
27	70 611	2
28	0	0
29	0	0
30	163 372	5
31	0	0
32	0	0
33	0	0
34	0	0
35	0	0
36	0	0
37	0	0
38	0	0
39	0	0
40	0	0
<b>Total</b>	<b>11 235 713</b>	<b>1988</b>

### III. Organismes de titrisation et entités similaires – Néant

#### IV. Valeurs de remplacement

- A. Titres, valeurs et dépôts sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissement bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier, ou garantis par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Néant.

- B. Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Pays (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2018	Valeurs au 31/12/2018	Dépôts au 31/12/2018	Notations externes S&P/Moody's/Fitch
France				
Société Générale SA			449 044	A-1/P-1/F1
Total			449 044	

Durée résiduelle arrondie au nombre d'années entier le plus proche (en milliers d'euros)	Titres au 31/12/2018	Valeurs au 31/12/2018	Dépôts au 31/12/2018
Disponible			9 044
< 1 an			440 000
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
Total			449 044

- C. Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

## V. Remboursements anticipés

Pays et Nature d'exposition (en milliers d'euros)	Montant des RA enregistrés au cours du trimestre	Moyenne des encours en fin de mois	Taux de RA au cours du quatrième trimestre annualisé (en %)
<b>France</b>			
Régions	16 500	882 673	7,48%
Départements	1 464	1 800 339	0,33%
Communes et Groupements de Communes	960	2 665 757	0,14%
Etablissements de Santé	-	1 105 796	0,00%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	-	629 497	0,00%
Expositions garanties par une agence de credit export	-	1 871 088	0,00%
Souverain	-	395 467	0,00%
Autres	-	142 735	0,00%
<b>Belgique</b>			
Régions	-	165 000	0,00%
Expositions garanties par une region	-	130 000	0,00%
Expositions garanties par une agence de credit export	-	34 366	0,00%
<b>Autriche</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	100 201	0,00%
<b>Finlande</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	41 945	0,00%
<b>Danemark</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	15 508	0,00%
<b>Norvege</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	67 430	0,00%
<b>Royaume-Uni</b>			
Expositions garanties par credit export	-	197 957	0,00%
<b>Germany</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	486 131	0,00%
Expositions garanties par un Souverain	-	19 137	0,00%
<b>US</b>			
Expositions garanties par une agence de credit export	-	146 700	0,00%
<b>Gulf Cooperation Council</b>			
Expositions garanties par un Souverain	-	124 891	0,00%
<b>Qatar</b>			
Expositions garanties par un souverain	-	118 667	0,00%
<b>Institution Supranationale</b>			
Expositions garanties par une Institution Supranationale	-	181 236	0,00%
<b>Total</b>	<b>18 924</b>	<b>11 322 524</b>	<b>0,67%</b>

## VI. Risque de taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. Les émissions sont systématiquement adossées en taux à l'actif correspondant au moyen de swaps de micro-couverture (taux fixe contre Euribor 3M et contre Libor USD 3M, Libor USD 3M contre Euribor 3M, taux structuré contre Euribor 3M).

- Répartition des encours de swaps (notionnels) au 31 décembre 2018 :

(En milliers d'euros)	Total des notionnels au 31/12/2018	Groupe Société Générale (En %)	Contrepartie externe (En %)
<b>Taux fixe contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	5 000 000	100%	0%
<b>Taux fixe contre Libor USD 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	43 668	100%	0%
<b>Libor USD 3M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	37 327	100%	0%
<b>Euribor 6M contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	0	100%	0%
<b>Taux structuré contre Euribor 3M:</b>			
Micro couverture sur obligations foncières	150 000	100%	0%
<b>Total</b>	<b>5 230 995</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>

Les autres éléments du bilan sont couverts selon les règles de gestion du Groupe Société Générale. L'analyse de risque de taux repose principalement sur l'analyse de la sensibilité. Cette sensibilité est calculée à partir de la variation de la valeur actuelle nette des positions suite à une translation de la courbe de taux de 0,10%.

L'analyse de risque de taux repose sur un nouveau dispositif de pilotage adopté par le Groupe à partir du second trimestre 2018. L'encadrement de la sensibilité de la valeur actuelle nette est effectué sur quatre scénarii distincts : la variation des taux de -0,10%, de +0,10%, un scénario de stress à la baisse avec aplatissement de la courbe des taux et un scénario de stress à la hausse avec la pentification de la courbe.

Des seuils et des limites de sensibilité sont proposés par scénario, puis par devise et en agrégé et enfin par buckets qui sont définis comme suit :

- sensibilité à court terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 0 et 1 an ;
- sensibilité à moyen terme calculée par addition des sensibilités des intervalles compris entre 1 et 5 ans ;
- sensibilité à long terme calculée par addition des sensibilités des intervalles supérieurs à 5 ans ;
- sensibilité globale calculée par addition de toutes les sensibilités.

- Sensibilités de la position de taux (en millions d'euros) :

Scenario	Currency	Buckets	Q4 2018		
			Sensi	Thres.	Limits
<b>-10 bps pilotage</b>	<b>TTS</b>	<b>GL</b>	<b>0,00</b>	-0,20	-0,25
		<b>CT</b>	0,00	-0,20	-0,25
		<b>MT</b>	0,00	-0,20	-0,25
		<b>LT</b>	0,00	-0,20	-0,25
	<b>AGGREGATE</b>	<b>GL</b>	<b>0,00</b>	-0,30	-0,38
		<b>CT</b>	0,00	-0,30	-0,38
		<b>MT</b>	0,00	-0,30	-0,38
		<b>LT</b>	0,00	-0,30	-0,38
<b>+10 bps pilotage</b>	<b>TTS</b>	<b>GL</b>	<b>0,00</b>	-0,20	-0,25
		<b>CT</b>	0,00	-0,20	-0,25
		<b>MT</b>	0,00	-0,20	-0,25
		<b>LT</b>	0,00	-0,20	-0,25
	<b>AGGREGATE</b>	<b>GL</b>	<b>0,00</b>	-0,30	-0,38
		<b>CT</b>	0,00	-0,30	-0,38
		<b>MT</b>	0,00	-0,30	-0,38
		<b>LT</b>	0,00	-0,30	-0,38
<b>NIRDOWN pilotage</b>	<b>TTS</b>	<b>GL</b>	<b>-0,01</b>	-6,76	-8,45
	<b>AGGREGATE</b>	<b>GL</b>	<b>-0,01</b>	-10,14	-12,68
<b>NIRUP pilotage</b>	<b>TTS</b>	<b>GL</b>	<b>0,01</b>	-19,88	-24,84
	<b>AGGREGATE</b>	<b>GL</b>	<b>0,00</b>	-29,81	-37,27

## VII. Couverture du besoin de liquidité à 180 jours

Les flux de trésorerie positifs sont évalués par transparence et correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêts des échéances des prêts aux collectivités locales reçus en garantie.

Les flux de trésorerie négatifs correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêts des échéances des Obligations Foncières émises.

A une date de tombée, une compensation des flux est effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17 relative aux éléments de calcul de la couverture des besoins de trésorerie mentionnée à l'article R. 513-7 du code monétaire et financier, les calculs prennent en compte le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n°99-10 arrêté au 31 décembre 2018 soit 0,67%.

Sur la période de 180 jours à partir du 31 décembre 2018, la position de liquidité minimale sur 180 jours s'élève à -1 750,3 millions d'euros en date du 27 mars 2019 et reste négative par la suite. Cette date correspond au jour de remboursement de la série 3 pour un montant de 2 250 millions d'euros dont les titres seront remboursés par le remboursement d'un prêt collatéralisé par Société Générale à SG SCF.

Société Générale SCF est dotée de sources additionnelles de liquidités qui permettent de couvrir cette position de liquidité minimale au 27 mars 2019 et qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105% des ressources privilégiées).  
Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux politiques monétaires de la Banque de France est de 2 044,5 millions d'euros.  
Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 2 906,1 millions d'euros.
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier au dernier jour représentent un total de 239,6 millions d'euros.